



Jacques FLATIN  
14, avenue Jean Moulin  
91430 IGNY  
Tél. 06 61 62 85 92  
Email : [soregane@orange.fr](mailto:soregane@orange.fr)

## INFOS MARS 2010

### MAUPAS PLAISANCIERS

#### LE MOT DU PRESIDENT

##### Tempête XYNTHIA.

Mes pensées vont d'abord à nos amis de La Faute et de L'Aiguillon qui ont payé lourd un tribut humain.

Je souhaite que la solidarité des membres de l'AMP soit la plus forte possible.

Je tiens à adresser au nom de tous les adhérents de Maupas Plaisanciers mes remerciements à tous ceux qui nous ont adressé des photos de La Tranche sur Mer afin que les non résidents puissent constater l'ampleur de la catastrophe. Ces photos sont sur notre site et seront réactualisées prochainement.

Je remercie également nos adhérents qui ont pu se déplacer et aider le CNT à retrouver son âme :

- Porcher Jean Claude avec un ami
- Rousseau Bernard
- Roux Michel
- Demey Alain avec deux amis
- Culorier Bernard
- Marine service qui a dépêché un salarié muni d'un tracteur,

ainsi que Audigier Claude qui a proposé un hébergement.

Sur proposition de Guy Chauvet, le Bureau a décidé de verser à titre de solidarité la somme affectée chaque année aux cadeaux offerts aux adhérents par prélèvements sur leurs cotisations et de compléter la somme par un prélèvement sur les « réserves » afin d'arriver à une somme de 1000 euros. Ce don sera effectué en matériel et sera remis à une ou deux familles nécessiteuses résidentes à l'année à l'Aiguillon.

#### Pour votre information vous trouverez ci-dessous un résumé de la situation

« Nos 13 km de côte ont été touchés. L'effet conjoint du vent et d'un très fort coefficient de marée a fait reculer la dune de 3 à 7 m suivant les endroits. Tous nos accès aux plages ont été touchés. La zone nautique du Maupas a été sévèrement endommagée. Le ponton inauguré il y a 2 ans, en attente d'expertise, semble difficilement réparable. Le plan d'eau et le Cercle nautique tranchais (CNT) ont été submergés et le parking plaisanciers est hors d'usage. Le Pavillon de l'Aunis est inondé et son parking très attaqué. La mer a aussi fortement envahi le secteur de la Porte des Îles.

La priorité est de sécuriser toute notre côte en fermant nos 56 accès de plage. Je viens de prendre un arrêté interdisant l'accès (véhicules et piétons) sur l'ensemble de notre littoral. Nous allons renforcer des protections aux Générelles et à la Grière. Avec les communes de La Faute et de L'Aiguillon, nous allons demander un classement très rapide en catastrophe naturelle, afin de favoriser les remboursements des victimes. À cette heure, les réseaux d'eau, d'électricité et de téléphone ont été remis en état. Les personnes âgées ou isolées ont été contactées.

La première urgence passée, nous allons tout faire pour oublier cet épisode. Dès que les coefficients de marée seront plus faibles, nous allons baisser le niveau du plan d'eau, procéder à la reconstruction de tous nos accès aux plages et à la remise en état de nos parkings. Les personnes qui ont subi des dégâts doivent en faire très rapidement la déclaration à leur compagnie d'assurances, et faire connaître en mairie une première estimation de leurs sinistres, qui sera jointe à la demande de classement en catastrophe naturelle. » (Extraits Ouest France du 2/3/2010).

En raison des dégâts causés par la tempête, le nettoyage des plages prévu le 20 mars 2010 est annulé.

Une émission spéciale organisée par France Bleu Loire Océan se déroulera le mercredi 10 mars prochain de 11h à 12h30 dans la salle des Mariages de la Mairie de la Tranche sur Mer.

Les galopades tranchaises sont maintenues le dimanche 4 avril prochain.

En pièce jointe vous trouverez une information sur le 7ème festival des Arts et des Sciences 2010.

Je ne manquerai pas de revenir vers vous dès que de nouvelles infos seront portées à ma connaissance.

Pour terminer je tiens à remercier nos amis Chantal et Guy Boulard qui se sont montrés particulièrement actif en ce début de saison dans le recrutement de nouveaux adhérents.

Amitiés à tous  
Jacques FLATIN